

REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)

O/J N°18

Séance du 16 octobre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Brau-Boirie présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don par Monsieur François Boucard de gouaches et encres de Jean Lesquibe.

Des gouaches et encres, commandées pour l'église Saint-Amand de Bayonne par l'architecte Pierre Emile Baty dans les années 1960, ont été achetées par Monsieur François Boucard à la vente du fond d'atelier du maître verrier Lesquibe à Saint-Jean-de-Luz pour en faire don au Musée Basque.

Il est rappelé que lors de la vente de mai 2014, la Ville de Bayonne s'est portée acquéreur de la gouache préparatoire de quatre vitraux déjà présentés au Musée Basque et réalisés par Jean Lesquibe pour le Pavillon des « 3B » (Basques, Béarn, Bigorre) à l'occasion de l'exposition internationale de Paris en 1937, ainsi que d'autres œuvres de Lesquibe concernant les églises de Bayonne.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et sous réserve de l'avis de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter ce don (valeur d'assurance : 400 €) pour le musée et de remercier au nom de la Ville, Monsieur François Boucard.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.